

EPFL ENAC SAR-GE Téléphone : +4121 693 32 11
BP 2231 (Bâtiment BP) Fax : +4121 693 73 90
Station 16 E-mail : secretariat.sar@epfl.ch
CH 1015 Lausanne Site web : <http://sar.epfl.ch/>

ETUDIANTS D'ÉCHANGE – ANNEE ACADEMIQUE 2009-2010

La section d'architecture de la Faculté ENAC accueille cette année 54 étudiants d'échange d'un grand nombre de pays.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette année d'échange se déroule de la meilleure manière possible, en veillant à votre totale intégration parmi nos étudiants.

Afin de vous faciliter la tâche, nous résumons ici quelques points importants à connaître pour une rentrée sereine :

1. Les étudiants d'échange sont intégrés à la troisième année d'études bachelor ou au cycle master, selon les cas.
Nous vous communiquerons au cas par cas la décision de la section d'architecture pour ces répartitions.
2. Les listes des ateliers qui vont vous accueillir sont disponibles sur le site web de la section d'architecture (depuis la page d'accueil SAR <http://sar.epfl.ch/>).
3. La branche atelier (projet d'architecture) s'appelle Théorie et critique du projet BA5 pour l'automne en troisième année bachelor, Théorie et critique du projet BA6 pour le printemps en troisième année bachelor, MA1 en automne au master et MA2 au printemps au master.
4. Pour les Unités d'Enseignement, tous les étudiants d'échange intégreront les Unités d'Enseignement Master (de A à N), figurant dans le groupe des options du plan d'études master.

Le Service académique a fait en sorte que vous puissiez choisir vos cours théoriques dans l'un ou l'autre des cycles. Le choix est donc très large.

En tant qu'étudiants d'échange, vous vous conformerez aux dispositions internes de la section d'architecture en ce qui concerne la procédure d'inscription aux ateliers et aux Unités d'Enseignement, ainsi qu'aux conditions de répartition des étudiants auprès des différents enseignants.

Le vendredi précédant la rentrée vous pourrez assister aux présentations des thématiques des unités d'enseignement et des ateliers de projet.

Ensuite l'inscription en ligne à ces enseignements sera ouverte pendant deux jours, selon une procédure qui vous sera communiquée. Vous devrez émettre une série de choix avec un ordre de priorité. A la fermeture des inscriptions, la section procédera à la répartition des étudiants dans les unités d'enseignement et les ateliers de projet.

Vous devez être conscients du fait que **la section d'architecture ne garantit pas que votre premier choix sera exaucé**, pas plus qu'elle ne le garantit aux étudiants de l'EPFL.

Vous devez impérativement être à jour avec vos accès internet (notamment vos accès au logiciel ISAcademia pour l'inscription aux cours) et votre carte camipro dès le vendredi précédant la rentrée académique.

Le Service Académique vous adressera un courrier précisant les instructions et la marche à suivre pour votre accès au logiciel ISAcademia et à l'inscription aux cours.

En cas de problème, vous pouvez contacter :
le responsable de la mobilité pour la section
d'architecture :

M. Dan-Alexis Bolomey
Tél. : +41 21 693 32 69
dan-alexis.bolomey@epfl.ch

le secrétariat de la section d'architecture :

Mme Rose-Marie MESSER
Tél : +41 21 693 32 11
rose-marie.messer@epfl.ch

Site internet office de la mobilité : <http://sae.epfl.ch/page23143.html>